



Appel à projets 2015

Allocations doctorales

4^{ème} année de thèse

Dépôt des dossiers : 5 JANVIER 2015 AU 02 FEVRIER 2015

La Ligue Nationale Contre le Cancer, après évaluation par les Commissions d'Expertise Nationales et sur proposition de son Conseil Scientifique National, accorde des allocations pour financer la **4^{ème} année de thèse** d'université de doctorants dont le sujet de thèse est ciblé sur un domaine de la recherche participant à la lutte contre le cancer.

Selon l'avancement des travaux du candidat, les financements sont attribués pour **6 mois** ou **12 mois**, à discrétion du Conseil Scientifique National.

Le montant de l'allocation est indexé sur le montant du salaire du doctorant contractuel temps plein recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (arrêté du 23 avril 2009).

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site Internet de la Ligue, www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, entre le **5 janvier 2015** et le **2 février 2015**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche :
recherche@ligue-cancer.net



APPEL A PROJETS 2015

Allocations doctorales 4^{ème} année de thèse

Conditions d'éligibilité

- Etre inscrit, à la date de dépôt du dossier, en 3^{ème} année de thèse dans une université française. La justification devra être jointe au dossier. Les candidatures pour une 3^{ème} ou pour 5^{ème} année de thèse ne sont pas éligibles.
- Développer un projet se rapportant à **la cancérologie fondamentale, translationnelle, clinique, ou à des domaines de cancérologie en épidémiologie et sciences humaines et sociales.**
- Avoir bénéficié d'un contrat de travail à durée déterminée en France pour les trois premières années de thèse. Joindre la copie du contrat de travail en cours à la date de la demande.
- Préparer une thèse dans un laboratoire d'accueil situé en France.

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le **5 janvier 2015** et le **2 février 2015** (clôture de l'appel à projets **le 2 Février 2015 à minuit**).
- Le financement prend effet entre le **1^{er} Octobre 2015** et le **1^{er} Janvier 2016**, sous forme de **contrat à durée déterminée.**
- Le financement est de **6 mois** ou **1 an** non-renouvelable.
- L'aide attribuée par la Ligue est **nominative et ne peut en aucun cas être transférée** sur un autre candidat en cas de désistement.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être soumis **en ligne** ET une **copie papier** devra être envoyée au service Recherche.

En ligne au plus tard le 2 février 2015 (fermeture du portail internet à minuit) :

- Remplir le formulaire administratif directement sur le portail,
- Télécharger au **format pdf** un dossier **UNIQUE** comportant les pièces suivantes **dans l'ordre indiqué** :

- ☐ 1. Un curriculum vitae du candidat dans lequel les critères académiques seront précis et détaillés.
 - ☐ 2. Le programme de recherche du candidat exposé selon le plan suivant :
 - le titre et le résumé des objectifs de la thèse (2 pages maximum)
 - les résultats d'ores et déjà acquis (3 pages maximum)
 - le programme restant à accomplir (2 pages maximum)
 - le calendrier de réalisation de fin de thèse et la date prévue de soutenance (1 page).

Attention, **la cohérence entre le programme et la durée de financement souhaitée** fera l'objet d'une attention particulière de la part des commissions.

 - ☐ 3. Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
 - ☐ 4. La liste des publications de l'équipe d'accueil depuis 2011. Les publications du Directeur de thèse seront soulignées.
 - ☐ 5. Un organigramme de l'Unité d'accueil (UMR CNRS, U Inserm, EA Université, ...) à laquelle est rattachée l'équipe d'accueil, faisant apparaître les équipes concernées et les thèmes de recherche.
 - ☐ 6. Une attestation du candidat précisant qu'il s'engage à consacrer **tout son temps** à la finalisation de sa thèse **et** qu'il ne bénéficiera pas d'autres sources de financement.
 - ☐ 7. Une lettre d'accord, sur papier à en-tête, du Directeur de l'Unité d'accueil (UMR CNRS, U Inserm, EA Université, ...). Une lettre du responsable d'équipe ne sera pas acceptée.
 - ☐ 8. Une lettre de recommandation, sur papier à en-tête, du Directeur de thèse.
 - ☐ 9. La copie dûment signée du paragraphe « Engagements du candidat » (page 4 de cette notice) et portant la mention manuscrite « Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du candidat, et m'engage à les respecter. »
 - ☐ 10. Le justificatif d'inscription en 3^{ème} année de thèse par l'Ecole Doctorale.
 - ☐ 11. La copie du contrat de travail en cours à la date de la demande.

A Envoyer par courrier postal au plus tard le 2 février 2015 (cachet de la poste faisant foi) :

- L'impression de l'intégralité du formulaire saisi en ligne.
- L'impression du dossier téléchargé au format pdf.

Tout dossier incomplet ne sera pas évalué

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à projets « Allocations de recherche doctorales »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel à projets :	5 janvier 2015
Date limite de dépôt des dossiers :	2 février 2015
Résultats officiels :	4 juin 2015

Engagement du candidat

- le bénéficiaire s'engage à se consacrer **pleinement** à la finalisation de sa thèse (**contrat temps plein recherche**).
- le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, **par courrier et en temps réel**, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du responsable de la thèse, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à adresser au service Recherche de la Ligue, dès la fin de son contrat, un **rapport d'activité** qui résumera l'avancée de ses travaux, la date de soutenance de la thèse et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité de donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. **Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications scientifiques, ses communications écrites et orales, ainsi que sur les communiqués de presse. Le bénéficiaire s'engage à participer ponctuellement à des opérations de communication conduites par la Ligue.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche :
recherche@ligue-cancer.net